Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 059-245901095-20260923-2026_04_02-DE

SIGAL
Syndicat Intercommunal pour la Gestion de l'Aérodrome de Loisirs

DEPARTEMENT DU NORD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

S.I.G.A.L

« SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS »

Le 23 septembre deux mille vingt-six, à 18 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni au Bureau de Piste, sous la présidence de M. Martin LEPOUTRE, Président du SIGAL

Date de Convocation : le 14 Septembre 2026 — Nombre de membres en exercice : 16

Etaient présents : MM. Martin LEPOUTRE, Sébastien BROGNIART
MM. Loïc CATHELAIN,
MM. Gaël MARTIGNY, Miguel BEADES, Louis LUTUN, Benoit LECLERCQ
Mmes Noémie DHALLUIN, Marie-Pierre JANSSENS,
Mmes Bernadette EROUART, Michèle VANHOUTTE,

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :
M. Dominique LEGRAND, ayant donné pouvoir à M. BEADES,
M. Johann GRUSON, ayant donné pouvoir à Mme EROUART,
M. Pierre VERLEY, ayant donné pouvoir à Mme JANSSENS,

Etaient absents excusés :
Mme Fanny MIELLET, M. Bernard GERARD

N° 26-04-02

Finances

Demande d'Admission en non valeur
De créances irrécouvrables

Rapport de M. le Président,

Le responsable du SGC de Lille, comptable de la commune, expose qu'il n'a pu recouvrer certains titres de recette malgré plusieurs démarches et tentatives restées infructueuses :

- n°20 exercice 2025, au nom de M. DUTHOIT Gérard, d'un montant de 0.54 € correspondant à un résidu de redevances domaniales,
- n°13 exercice 2023, au nom de M. DUTHOIT Gérard, d'un montant de 0.60 € correspondant à un résidu de redevances domaniales,

Il demande par conséquent l'admission en non-valeur de ces titres qui correspondent à des redevances domaniales dont le montant s'élève à 1.14 €.

Tous les moyens de recouvrement ayant été épuisés, il vous est demandé d'émettre un avis favorable à cette requête.

Délibération Adoptée à l'Unanimité

Le Comité Syndical
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Comité
Certifié conforme
Le Président

S.I.G.A.L
Syndicat Intercommunal pour la Gestion de l'Aérodrome de Loisirs
Bureau de Piste
Général de Gaulle
59910 BONDUES
Tél. 03 20 98 34 95
sigal-bondues@sigal.eu

Le Secrétaire

Bureau de Piste
216 Parc de l'aérodrome
59910 Bondues

Tél : 03.20.98.34.95
Courriel : sigal-bondues@sigal.eu